

R-S REGISTRE DE SÉQUENÇAGE, DE MÉLANGE ET DE DISTRIBUTION DES ALIMENTS

Nom de la ferme/identification du bâtiment	:	NIS:	
Gestionnaire du site :	Personne responsable :	_ Date :	
			(aa/mm/jj)

DIRECTIVES

Ce registre doit être complété pour le séquençage des aliments et lorsque les aliments médicamentés sont préparés à la ferme.

- 1. Chaque lot doit être inscrit au registre selon l'ordre chronologique de sa préparation.
- 2. Chaque purge doit être inscrite au registre.
- 3. Toute déviation doit être inscrite au Registre d'incident (R-2).

Date	Nom ou numéro de la ration	Médicamentée?		Purge?		_	Destination			
		OUI	NON	OUI	NON	Quantité produite	Identification du silo	Identification du parc/de la chambre	Commentaires	Initiales

R-S REGISTRE DE SÉQUENÇAGE, DE MÉLANGE ET DE DISTRIBUTION DES ALIMENTS

NIS:

	Initiales						
	Commentaires						
Destination	Identification du parc/de la chambre						
Desti	Identification du silo						
	Quantité produite						
Purge?	NON						
	INO						
Médicamentée?	N O N						
Médic	ino						
	Nom ou numéro de la ration						
	Date						